

MADAGASCAR

Le tourisme reprend timidement

Après une année 2013 catastrophique, le secteur touristique limite la casse en 2014 et enregistre même une progression du nombre d'entrées autour de 5 %, à quelque 220 000 visiteurs. Le directeur de l'Office national du tourisme espère atteindre 400 000 touristes d'ici deux ans.

Les chiffres du tourisme n'ont pas encore été « officialisés » à Madagascar mais ils circulent déjà. Pour l'année 2014, le secteur limite la casse après une année 2013 catastrophique, laquelle avait enregistré une baisse de l'ordre de 22 % des entrées sur le territoire par rapport au précédent exercice. Entre 200 et 210 000 étrangers avaient visité la Grande île en 2013, un niveau relativement faible mais qui s'inscrivait dans un contexte de crise politique.

Pour 2014, l'Office national du tourisme de Madagascar (ONTM) table sur une progression de l'ordre de 5 % par rapport à 2013, avec quelque 220 000 entrées. La reprise escomptée n'est pas encore au rendez-vous mais la tendance à la baisse semble s'arrêter, ce qui pour le directeur général de l'ONTM est déjà une satisfaction.

« Nous avons été présents sur les plus grands salons touristiques en 2014. Cela a joué », pense Eric Koller qui confie cependant que de grands efforts de communication doivent être réalisés pour attirer, de nouveau, les touristes dans la Grande île.

Une image écornée

Eric Koller espère retrouver le niveau de 2008 d'ici deux ans. « Avec la stabilité politique, nous espérons rattraper très vite les 400 000 touristes par an », poursuit le directeur de l'ONTM. « Ce n'est pas utopiste puisque ça représente



Le secteur touristique malgache repart à la hausse en 2014 avec 5 % environ de touristes supplémentaires en 2014 par rapport à 2013. (Photo d'illustration Thierry Lauret)

une progression de l'ordre de 25 % chaque année. Dans les années 2006 et 2007, c'est ce que nous avions connu. » Ainsi, pour Eric Koller, « 2015 sera l'année de la relance. »

Mais pour cela, « nous devons être ambitieux. » L'Office espère compter sur « un budget de communication de 4 millions d'euros cette année pour relancer la destination. » Et d'ajouter : « Si on compare avec nos voisins, c'est rien. » L'île Maurice bénéficie de quelque 12 millions d'euros chaque année pour attirer les visiteurs alors que le budget de la Réunion en matière touristique avoisine les 16 millions d'euros selon lui. La

Grande île souffre encore d'une image quelque peu écornée. L'insécurité grandissante pendant la période dite de Transition, où l'Etat a été accusé d'être incapable d'utiliser ses pouvoirs régaliens, n'a pas manqué de susciter les craintes auprès des professionnels du tourisme.

Et le sordide faits-divers de Nosy Be fin 2013 - le lynchage de trois personnes dont un Français - avait comme sonné le glas des espoirs d'une relance rapide du secteur. Depuis, les pouvoirs publics ont pris certaines mesures en renforçant notamment la sécurité dans des destinations très prisées, créant par exemple une

police du tourisme. Mais le manque de sécurité quelque peu exagéré à travers le prisme médiatique n'explique pas à lui seul le désintérêt pour la Grande île. La peste qui a sévi en fin d'année 2014 - et qui sévit encore - a sans conteste influencé le choix de certains touristes.

Les trois derniers mois de l'année 2014 n'ont pas été bons en terme d'entrées, d'après une source du ministère du Tourisme. « Les gens ont eu peur de la peste », pense notre interlocuteur. Souhaitons qu'il n'y ait pas de nouvelles crises. sanitaire ou politique.

Frédéric BANC

COMORES

Il est beau le hibou

Une association agricole vient de réaliser une enquête sur la population des petits-ducs d'Anjouan, hibou de l'île comorienne qui, selon les conclusions, ne serait pas si menacé que cela malgré de gros problèmes de déforestation. Explications.

Le petit-duc, hibou endémique d'Anjouan, une des quatre îles de l'archipel des Comores, ne serait pas menacé d'extinction. Les résultats d'une enquête menée sur le terrain par l'association Dahari, spécialisée localement dans les questions agricoles et environnementales, peuvent surprendre au vu des précédentes publications sur cette espèce d'oiseau nocturne présumé en danger.

Dahari, dirigée par Saïd Ibrahim, estime que la population des petits-ducs aurait augmenté ces dernières années malgré de gros problèmes de déforestation enregistrés à Anjouan. L'île a perdu une grande partie de sa flore et notamment sa forêt primaire.

Un recensement pas facile

Selon les chiffres fournis par l'organisation Global forest watch, 65 hectares de forêt ont été détruits de 2001 à 2012. Seulement 7 % du petit territoire insulaire seraient aujourd'hui recouverts de forêt naturelle.

Le FAO, le fonds des Nations unies consacré à l'agriculture,

estime de son côté que les Comores ont enregistré le plus fort taux de déforestation dans le monde entre 2000 et 2010, soit quelque 9,3 % par an.

Malgré tout, il y aurait à l'heure actuelle entre 3 500 et 5 500 petits-ducs à Anjouan alors que la dernière enquête, réalisée il y a une dizaine d'années, estimait la population totale des hiboux entre 200 et 400 individus.

Le dernier recensement n'a pas été facile. Les relevés ont été effectués sans que l'équipe de Dahari n'ait pu apercevoir un seul hibou. « Le seul moyen de recenser des espèces comme le petit-duc d'Anjouan est de compter les individus la nuit grâce à leurs cris », a expliqué Hugh Dulton, un Britannique qui est resté près de sept ans aux Comores. Au cours de son séjour, ce spécialiste n'a jamais aperçu un petit-duc...

Les membres de Dahari ont campé en forêt et effectué des enregistrements, la nuit, avant de comparer les différents cris d'oiseaux relevés pour faire son estimation. « Tous les hiboux qui étaient entendus ont été enregistrés », a précisé Hugh



Le petit-duc d'Anjouan se porterait bien malgré la déforestation. (Photo Alan von Norman pour Dahari)

Dulton, il y a quelques jours, dans une revue scientifique britannique. Mais si les estimations ont été revues à la hausse, cela ne veut pas forcément dire

que le petit hibou va mieux. « Notre connaissance de son statut s'est améliorée », estime seulement le scientifique.

F.B.

GROS PLAN

RIVIERES. L'étude menée par Dahari note l'impact négatif de la déforestation sur l'environnement et pointe du doigt les problèmes liés à l'érosion. Aujourd'hui, sur les 45 rivières permanentes de l'île d'Anjouan, environ 30 d'entre elles ne coulent qu'à la saison des pluies relève l'association.

D'une île à l'autre

Madagascar

Un Italien veut créer une académie des sports

Un ressortissant italien a annoncé, la semaine dernière, vouloir créer une académie des sports à Madagascar, un projet qui pourrait voir le jour dès cette année. Romeo Zaccherini, qui se présente comme un ancien entraîneur de football, a déjà lancé « ses » académies du sport dans plusieurs pays européens mais pas en Afrique. Trois villes malgaches sont pour le moment en concurrence pour accueillir cette académie, Antananarivo, Mahajanga et Ambanja. Le choix définitif de la ville devrait être connu dans trois mois. Romeo Zaccherini, qui doit se rendre à Tana dans les jours prochains, compte bénéficier du soutien des pouvoirs publics pour lancer ce projet.

Maurice

Le directeur des services météorologiques souhaite se rapprocher de La Réunion

Les services de la météorologie mauricienne ont un nouveau directeur en la personne de Rajan Mungra, nommé à ce poste il y a quelques jours. Il a notamment expliqué dans ses premières déclarations qu'il souhaitait travailler main dans la main avec les services de Météo France basés sur l'île de la Réunion, cherchant à renforcer notamment les systèmes d'alerte. Dans les colonnes du quotidien L'Express, le directeur de la météo a déclaré : « Nous prévoyons une collaboration avec l'île Soeur mais aussi avec une université réunionnaise. » Une déclaration qui intervient après la publication d'un rapport pointant du doigt les défaillances des services météo de Maurice.

Un policier chargé de lutter contre la drogue arrêté pour un présumé trafic de « stup »

Un policier pilote d'hélicoptère, chargé de repérer les plantations illégales de zamal, a été arrêté en fin de semaine dernière avec son épouse. Ce haut gradé est soupçonné de trafic de drogue. Il a été interpellé après une filature de plusieurs jours après avoir trouvé, chez un de ses maïs, une « forêt » de plants dont certains atteignaient les 3 mètres de haut.

Le recrutement des travailleurs étrangers à la loupe

Soodesh Callichurn, le ministre mauricien du Travail et de l'Emploi, souhaite regarder de plus près les conditions de recrutement des travailleurs étrangers à Maurice, pour la plupart originaires du Bangladesh. Dans un communiqué de presse publié en début de semaine, il a annoncé vouloir faire de ce dossier une de ses priorités. Le ministre a déclaré vouloir rendre « ce processus de recrutement transparent et juste pour tout le monde. Il semble que les travailleurs du Bangladesh versent des sommes d'argent importantes à des agences de recrutement pour venir travailler à Maurice en échange de salaires bas », a-t-il ajouté. Les travailleurs du Bangladesh sont environ 20 000 dans l'île.

Comores indépendantes

Détournement de fonds présumé à la Banque de développement des Comores

Deux personnes, dont un employé de la Banque de développement des Comores (BDC), ont été placées en garde à vue avant d'être mises en examen pour de présumés détournements de fonds lundi. Les premiers éléments de l'enquête font état d'un préjudice estimé à près de 18 millions de francs comoriens, soit quelque 36 000 euros.

D'autres investigations ne sont pas à exclure, une information judiciaire ayant été ouverte selon le quotidien Al-Watwan.

Mayotte

La justice fixe le prix d'un zébu volé à 3 000 euros

Le tribunal correctionnel de Mamoudzou s'est intéressé, lors de la dernière audience, sur le vol d'un zébu perpétré en novembre dernier. L'animal, un mâle de quelque 100 kilos, valait près de 10 000 euros selon le propriétaire de l'animal. Les juges ont estimé que la bête ne valait que 3 000 euros, le montant des dommages-intérêts auxquels le voleur a été condamné. Ce dernier écope également d'une peine de prison de quatre mois, avec sursis, selon le Journal de Mayotte.

